

# LE GRAND PARIS ET LE SYNDROME DE PETER PAN



« Le confinement, chez les enfants des villes, dure depuis des décennies. De la maison à l'école, de l'école au square, l'espace public n'est plus pour eux. »

Jacques Ferrier, urbaniste

Le Grand Paris a longtemps été un territoire hostile pour les enfants, pensé avant tout pour les adultes et les automobilistes. Des « rues aux écoles » aux « cours oasis », les initiatives se multiplient depuis plusieurs mois pour rendre la métropole plus *kid friendly*.

Julien Descalles

Le Grand Paris, grand méchant loup dévoreur de bambins ? « *Ce n'est pas propre à la métropole parisienne, l'enfant est un oublié de longue date de la ville moderne, fonctionnaliste* », juge l'architecte Béatrice Mariolle, du cabinet BMCA. Trottoirs étroits, trafic automobile interdisant leur circulation sans accompagnement, mobiliers urbains obstruant leur vision, panneaux de signalisation pas à leur hauteur, place largement cédée à la route et au stationnement... « *Durant les Trente Glorieuses, priorité a été donnée à toujours plus de voitures, de vitesse, synonymes de développement économique, excluant les enfants d'un espace public devenu trop dangereux* », abonde Denis Moreau, fondateur de l'association Rue de l'Avenir.

L'architecte et urbaniste Vincent Lavergne, lui, souligne un paradoxe : « *La classe d'âge qui a le plus grand usage de la rue – qui va le plus souvent à l'école à pied, qui rentre plus tôt, rendant la promenade possible, quand les parents prennent davantage la voiture ou les transports en commun – est aussi celle qui est la moins prise en compte dans sa conception et son organisation*. » L'hostilité de la rue, fréquentée au mieux sous bonne escorte parentale, a un autre corollaire : « *Les enfants ont été "parqués", relégués à des petits carrés sécurisés, des squares, des aires de jeux ou des city stades protégés derrière des grilles ou des haies clôturées. Le reste de la ville ne renvoie plus qu'à l'interdit quand il devrait être un espace de liberté et d'expérimentation* », se désole Béatrice Mariolle. Un constat partagé par l'urbaniste Jacques Ferrier : « *Le confinement, chez les enfants des villes, dure depuis des décennies. De la maison à l'école, de l'école au square, l'espace public n'est plus pour eux.* »

### Déconfiner les enfants

Faut-il cependant s'inquiéter que les enfants ne traînent plus seuls dans les rues ? « *Absolument, car les en évincer peut avoir des répercussions sur leur développement personnel. Cela entrave d'abord leur aptitude à se déplacer de manière autonome. Incapables de faire face à l'imprévu faute de s'y confronter, de s'y entraîner, ils abordent mal préparés des déplacements plus complexes et plus longs au moment de l'entrée au collège. Ce dont témoigne une hausse des taux d'accidentologie à ces âges-là* », relève Florence Huguenin-Richard, maîtresse de conférences en géographie urbaine et sociale à Sorbonne-Université. Et la spécialiste de la mobilité à pied d'ajouter : « *Surtout, cela les empêche de se frotter à un espace de sociabilité important, où ils font face à l'altérité de leurs pairs tout en échappant au regard des adultes. À trop les enfermer, on les prive d'apprentissages fondamentaux, de la capacité à se défendre par eux-mêmes, de mieux gérer les rapports à l'autre, de liberté aussi, et l'on risque de favoriser certains troubles psychiques.* »

Toujours moins seul sur le chemin de la classe, moins actif aussi, privé de cette école hors les murs et pas vraiment au premier rang des préoccupations de l'aménagement d'une métropole sous pression foncière, l'enfant des villes serait-il condamné à jalouser son cousin des champs ? « *Le premier confinement et les jours qui ont suivi vont peut-être être le moment d'une prise de conscience. Ces scènes d'enfants privés de jardin se réappropriant la rue, improvisant des marelles, du cache-cache et des courses de vélo dans un environnement apaisé, moins bruyant, moins pollué ne seront pas oubliées* », veut croire Béatrice Mariolle.

Un retour des enfants dans l'espace public qui passe en premier lieu par le recul du trafic automobile, par phénomène de vases

#### ▼ Aire de jeux sur les berges de Seine, rive droite (Paris, 4<sup>e</sup>).



« *On considère encore trop l'espace public comme une zone de flux, pas de stagnation ou de flânerie* »

Mathieu Chassignet, ingénieur à l'Agence de la transition écologique

communicants. Zones à trafic limitée aux seuls résidents ou livreurs à des horaires dédiés à Turin, « superbloc » barcelonais piétonnisant des cœurs de quartiers, zone 30 km/h depuis les années 1990 puis désormais ville 30 km/h, bientôt généralisée en Espagne, au Pays de Galles ou aux Pays-Bas... La modération de la circulation est un mouvement mondial, engagé avant même l'émergence des « coronapistes », auquel le Grand Paris n'échappe pas. Dans son manifeste-programme, Anne Hidalgo s'est engagée à passer la capitale intégralement à 30 km/h, à l'exception de quelques grands axes, poursuivant la politique initiée par la piétonnisation des berges de la Seine, et prolongée par la réduction du nombre de places de stationnement – objectif de 70 000 places de surface supprimées en fin de mandature.

« *Baisser la vitesse de 50 à 30 km/h est primordial, car cela réduit considérablement les accidents (1). Et cela permet de sanctuariser les trottoirs, réservés aux seuls piétons, les vélos et trottinettes pouvant dès lors rallier la chaussée* », se réjouit pour sa part Denis Moreau,

« *À trop les enfermer, on les prive d'apprentissages fondamentaux [...], de liberté aussi.* »

Florence Huguenin-Richard, maîtresse de conférences en géographie urbaine et sociale à Sorbonne-Université



▲ Brumisateurs place de la République, Paris.

dont l'association est à l'origine d'une autre initiative de reconquête de la chaussée, « La Rue aux Enfants ». Depuis 2015, trois appels à projets ont ainsi été lancés auprès de collectivités ou de collectifs et associations de quartier pour encourager des occupations éphémères de la chaussée. Parmi les prochaines destinations : Bagneux, Les Lilas, Nanterre ou encore Champigny-sur-Marne... « *Pour quelques heures, voire quelques jours l'été, des parcours à vélo ou à draisienne [petit deux-roues pour enfant, ndlr], des stands de jeux, des chaises longues... prennent possession de la rue. Il suffit de quelques craies, tables, cartons ou ballons pour inviter les habitants à se rencontrer, à découvrir un nouvel usage de l'espace et à réfléchir à un réaménagement, plus durable, des lieux.* »

Un ralentissement de la ville encore timide qui devrait être accéléré aux yeux de Florence Huguenin-Richard, afin de redonner toute leur place aux Gavroche et autres Poulbots du XXI<sup>e</sup> siècle. « *Plutôt que des zones 30, pourquoi ne pas privilégier des zones de rencontre ? Cela inverserait totalement le rapport de domination, le piéton y devenant prioritaire sur tous les usagers, sans interdire la voiture, sur le modèle des woodnerf [cours résidentielles, ndlr] qui existent depuis les années 1970 aux Pays-Bas, permettant aux enfants de jouer en toute sécurité.* » La capitale en compte pour l'instant une quarantaine, notamment dans le Marais. L'Île-de-France enregistre 3 600 km de voies de circulation apaisées, zones 30 et zones de rencontre. Mais effacer le trottoir, installer du mobilier urbain et des jardinières



« *Plutôt que de construire le moindre espace libre, pourquoi ne pas y installer des lieux plantés, végétalisés que les enfants pourraient explorer de manière autonome, entre eux, en liberté ?* »

Béatrice Mariolle, architecte.





▲ **Projet de réaménagement de la tour Eiffel et du Trocadéro à Paris.**

et abaisser la vitesse à 20 km/h reste un recours encore balbutiant, à cause des coûts et du temps nécessaires à leur réalisation. « La crise sanitaire, si bénéfique aux vélos, aurait pu être un bon moment d'expérimentation de ces zones de rencontre. À l'instar des extensions de terrasses et de commerces, certaines rues ou places de stationnement auraient pu par exemple également être transformées en espaces de marche ou de jeux pour les enfants. Preuve que l'on considère encore trop l'espace public comme une zone de flux, pas de stagnation ou de flânerie », regrette pour sa part Mathieu Chassignet, ingénieur à l'Agence de la transition écologique.

#### Terrain vague versus contrôle social

En quête d'espaces apaisés, certains acteurs aspirent de leur côté à réinventer le terrain vague. Longtemps royaumes des gamins, terrains de foot ou de guerre des boutons, aires de jeux du Petit Nicolas et de ses copains, les parcelles nues derrière les palissades ont disparu au fil de

« On peut reprocher aux enfants de se renfermer sur leur téléphone ou leur tablette chez eux, mais quelle alternative leur propose-t-on ? »

Béatrice Mariolle, architecte.

la reconstruction d'après-guerre et de la densification métropolitaine. « Plutôt que de construire le moindre espace libre, pourquoi ne pas y installer des lieux plantés, végétalisés que les enfants pourraient explorer de manière autonome, entre eux, en liberté ? », argue Béatrice Mariolle, qui a mené une étude sur le potentiel des friches de la Seine-Saint-Denis (2). Qu'il s'agisse d'anciens terrains industriels ou tertiaires, ou de terrains que libérerait la mutation des routes départementales, à l'instar des 6 600 hectares de franges le long de l'A86, « des micro-lieux, des

terrains de jeu non officiels disséminés partout dans la ville permettraient de s'émanciper d'un espace public aseptisé, fliqué, contrôlé, de s'échapper ponctuellement du regard de l'adulte, d'agir spontanément et de stimuler l'imaginaire, l'esprit créatif », plaide Franck Poirier, cofondateur de l'agence Bien Aménager Son Environnement (BASE), qui s'est fait une spécialité des aires de jeux audacieuses.

Le paysagiste de BASE plaide également pour « orchestrer le réseau faible du Grand Paris, c'est-à-dire ces délaissés, ces bords de forts, ces talus, ces cours d'eaux... qui pourraient mailler le territoire en un gigantesque parcours de nature. Une "toile d'araignée" verte qu'il faudrait planter massivement rafraîchissant la ville, bon pour nos poumons et favorisant les déplacements des enfants, stimulant leurs corps et leur esprit de découverte. » Une ambition que pourrait relever le « Parc des hauteurs », projet de corridor écologique reliant de nombreux espaces verts de l'est métropolitain. Une

opportunité, à l'heure où l'OMS s'inquiète de la sédentarité grandissante des jeunes générations. « Les quartiers de gares du Grand Paris Express devraient être aussi l'occasion de créer des espaces publics qualitatifs, mais je crains surtout que la pression foncière, la quête de rentabilité, l'urbanisation de la moindre poche libre poussent à bâtir des lieux très fonctionnels. On peut reprocher aux enfants de se renfermer sur leur téléphone ou leur tablette chez eux, mais quelle alternative leur propose-t-on ? », se désole Béatrice Mariolle, préférant par ailleurs la végétalisation des places de la Nation et d'Italie à la trop grande minéralité la Bastille.

Les projets d'un parc Trocadéro-tour Eiffel, de transformation de la porte de la Chapelle ou de 170 000 arbres plantés durant la seconde mandature d'Anne Hidalgo offriront-elles des champs d'exploration enfantine plus ambitieux ? Le futur village des médias des Jeux de 2024 sur les communes de Dugny, La Courneuve et Le Bourget (93) pourrait, après l'événement, devenir un morceau de nature fréquentée par les familles des 1 300 logements programmés. « Des bâtiments compacts placés en épis comme des plots en pointillés pour laisser plus de place à la végétation, à la terre et aux

arbres, et des jardins larges au centre de l'îlot libéré de la voiture : le village s'inspirera directement de l'idéal des cités-jardins qui, comme la Butte rouge de Chatenay-Malabry, est propice aux jeux et à la pédagogie », loue Vincent Lavergne, dont le cabinet d'architecture participe à l'édification de l'un des secteurs du site olympique.

Situé au cœur des habitations, cet espace vert pourrait en outre répondre à l'une des causes de l'effacement du gamin du Grand Paris de nos rues : l'inquiétude parentale. « À la peur de la voiture s'ajoutent d'autres craintes, celle de l'agression, du rapt, d'une ville que l'on s' imagine toujours plus dangereuse. Piétonner ou réduire la présence de la voiture ne les résoudra donc pas toutes, de moins tant que les rues ne se remplissent pas de piétons et de cyclistes », constate Florence Huguenin-Richard, qui croit cependant en la possibilité d'un après-Covid différent : « On ne laisse pas son enfant dehors, sans surveillance, sitôt que les deux parents partent travailler à une heure et demie de chez eux, dans une métropole où zone d'emploi et habitat sont si éloignées. Le télétravail peut changer la donne. D'autant plus s'il facilite une meilleure connaissance de son voisinage, du vivre-ensemble. Le retour de la vie de quartier, en somme. »



« La procédure de révision du Plan local d'urbanisme pour 2023 élaborera un PLU des enfants, sollicitant leur avis, leur regard et résumant leurs intérêts. »

Patrick Bloche, adjoint à la Ville de Paris en charge de la petite enfance.

#### ▼ **La place de la Nation récemment réaménagée à Paris.**



Un point de vue étayé par Denis Moreau : « Plus il y a de monde occupant la rue, plus une forme de contrôle social s'installe et plus les parents sont rassurés. Plutôt que des caméras ou des applis de téléphone de surveillance à distance, mettez du mobilier urbain, des bancs pour les plus âgés, des jeux pour les gamins, désignez un jardinier, un agent de propreté ou un agent municipal comme garant des lieux... » Et de louer les vertus des « supermanzanas » barcelonais, ces quartiers entiers rendus aux piétons, où les intersections ont été transformées en places publiques végétalisées et constellées de mobilier urbain, sur lesquels des grands-parents « fortuits » gardent un œil sur les gamins et sur la vie du quartier.

Une reconquête piétonne lancée par plusieurs communes de la Métropole du Grand Paris dans les environs de leurs établissements scolaires. Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi... et désormais Paris. « Depuis septembre, 122 "rues aux écoles" sont fermées soit définitivement, soit temporairement aux heures d'entrée et de sortie, à la fois pour sécuriser le chemin de l'école et diminuer la pollution de l'air. Des voies qui seront transformées à terme en rues-jardins, débitumées et végétalisées », soutient Patrick Bloche, adjoint municipal chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles.

Et ce n'est pas là l'unique rôle confié aux 649 écoles et 114 collèges publics pour redonner plus de place aux gamins de Paris.





Depuis le 23 janvier, 17 d'entre elles ouvrent leur cours aux habitants du quartier, tout le samedi durant, pour une expérimentation de six semaines. Elles devraient être une cinquantaine d'ici juin. « Associations et animations, notamment à destination des enfants, pourront y prendre place. Cette utilisation d'un bâtiment public hors de ses heures de fonctionnement est une première illustration de la ville du quart d'heure, consistant à mieux utiliser l'existant, plus intensément, pour contourner le manque d'espaces et la densité parisienne. Demain, tous les équipements publics, des gymnases aux centres de loisirs, des crèches aux conservatoires, seront mobilisés », énumère l'élu socialiste. Des cours d'école qui subissent en outre un lifting intégral depuis quelques années, transformées progressivement en « cours oasis » faisant la part belle à la végétalisation et à la pleine terre pour rafraîchir l'îlot.

#### Solliciter l'avis des enfants

D'aucuns misent aussi sur les budgets participatifs. « Soutien au numérique, réfection des toilettes... ces budgets sont une manière d'associer les plus jeunes aux décisions qui les concernent. De manière semblable, la procédure de révision du Plan local d'urbanisme pour 2023 élaborera un PLU des enfants, sollicitant leur avis, leur regard et résumant leurs intérêts », défend Patrick Bloche. Solliciter les mineurs sur les projets urbains, la démarche reste rare, sinon anecdotique. « C'est un gâchis tant les ateliers avec eux sont productifs ; mais quand une ville transforme son espace public, l'adjoint à l'urbanisme sollicite hélas rarement son collègue de la jeunesse. Si l'on veut réparer l'existant, rien de mieux pourtant que de s'appuyer sur cette jeunesse locale qui maîtrisent parfaitement son environnement », défend Béatrice Mariolle, qui figure parmi les fondateurs de

« Territoire à Energie Populaire » (TEPOP). En collaboration avec des jeunes de quartiers populaires du Grand Paris, l'association promeut de petits projets architecturaux ludiques et écologiques, à l'instar d'une bordure de skate plantée pour faciliter la gestion des eaux pluviales.

Reste que la transformation de l'espace ou des équipements publics ne résoudra pas tout. Pour preuve, cette érosion démographique propre à Paris intra-muros : 54 000 Parisiens de moins entre 2013 et 2018, à commencer par des familles dans l'impossibilité de se loger sitôt qu'elles s'agrandissent, dans une ville où le mètre carré moyen dépasse les 10 000 euros à l'achat. « D'où ce paradoxe d'une ville chaque année plus attractive pour les enfants, capable par exemple de rattraper largement son retard en termes de places de crèches - 5 000 créées depuis 2014, devenant même le premier département en termes de places d'accueil pour les 0-3 ans -, ou d'ouvrir une maison du climat en septembre prochain pour les 9-25 ans dans l'ex-mairie du 4<sup>e</sup>, mais que l'on quitte dès lors que l'on a des enfants. Pour y parer, des actions énergiques ont pourtant été engagées - création de 100 000 logements sociaux depuis 2001, mobilisation contre les locations saisonnières et Airbnb, encadrement des loyers », rappelle Patrick Bloche. Sans réelle réussite jusqu'à présent, l'Insee prévoyant une perte d'habitants jusqu'en 2025. Mais que les amoureux de Hugo ou de Truffaut se rassurent, les Gavroche et les Doinel de demain resteront Grand-Parisiens : plus de la moitié des partants trouve en effet refuge dans une commune de petite couronne. ♦

(1) Selon une étude de l'OCDE, la mesure réduirait de 60 % les accidents corporels, de 70 % les accidents mortels.  
(2) Vision 2030, une écologie urbaine.

# GRAND PARIS

## DÉVELOPPEMENT

#036 • FÉVRIER 2021

## ABONNEZ-VOUS

Le 1<sup>er</sup> MAGAZINE DU GRAND PARIS

Grand Paris Développement est le premier titre de presse entièrement consacré aux avancées du Grand Paris depuis 2010. D'une périodicité bimestrielle, le Magazine Grand Paris Développement rend compte de l'évolution des différents chantiers du Grand Paris et met en lumière ses enjeux et objectifs en matière de logement, de transport, d'urbanisme et d'environnement auprès du grand public à travers notre présence en kiosques, des élus et décideurs économiques et politiques du Grand Paris.



**GRAND PARIS**  
DÉVELOPPEMENT



abonnement@grandparisdeveloppement.com

- OUI, je m'abonne à Grand Paris Développement pendant 1 an (6 numéros) | Abonnement 45 €  
 OUI, je m'abonne à Grand Paris Développement pendant 2 ans (12 numéros) | Abonnement 80 €

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

À nous retourner accompagné de votre règlement à :

**AMN ÉDITIONS ET PRESSE**

5 avenue du Général de Gaulle • 94160 Saint-Mandé • Tél. : 01.85.08.84.70

Le \_\_/\_\_/\_\_

M.  Mme  M<sup>lle</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse d'expédition : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Tél. : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_; Fax : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

E-mail : .....

#### Règlement

Chèque à l'ordre de Grand Paris Développement

Je souhaite recevoir une facture acquittée :  Oui  Non

Adresse de facturation (si différente) :

Société : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....



▲ Fumée blanche qui s'échappe des immenses cheminées du centre de traitement des déchets d'Ivry (94).

## JEUNE GÉNÉRATION CHERCHE AIR PUR

La pollution de l'air génère et exacerbe les maladies chroniques chez les plus jeunes, et pas uniquement respiratoires. Principal remède identifié : limiter la circulation automobile et éloigner les publics sensibles des axes routiers. Une prise de conscience renforcée par la crise sanitaire.

Julien Descalles



« Tout ce qui contribue à limiter le trafic routier, source numéro 1 de la pollution de l'air, va dans le bon sens. Et notamment les initiatives visant à l'éloigner des publics sensibles. »

Sabine Host, Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS-IDF).

La pollution de l'air sur le banc des accusés. Courant décembre, la justice britannique a reconnu que le décès d'une enfant de neuf ans, survenu en février 2013, n'était pas seulement dû à une insuffisance respiratoire aiguë provoquée par un asthme sévère, mais également à « une exposition chronique à des niveaux de pollution élevés, liés au trafic routier ». Une décision sans précédent, qui rappelle combien les plus jeunes sont parmi les premières victimes du mauvais air qui souffle sur nos métropoles. « La pollution atmosphérique agit à la fois à court et à long terme. Lors des épisodes de pics, elle exacerbe les maladies chroniques respiratoires, accentue les crises. Mais elle est sans doute plus préoccupante à long terme : les enfants, exposés tôt, particulièrement dans les premiers mois de la vie, sont plus à risque de développer des maladies chroniques respiratoires, asthme en tête, mais aussi cardiovasculaires », alerte Sabine Host, chargée d'études Environnement et Santé à l'Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS-IDF).

Un constat confirmé dans le rapport Unicef France de 2019 par le professeur Jocelyne Just, allergologue à l'hôpital Trousseau (AP-HP) : « À Paris, les enfants ont de plus en plus d'asthme de plus en plus sévère. Dans les années 1990, on réglait 90 % de l'asthme du nourrisson avec un peu de corticoïdes. Aujourd'hui, il faut trois à quatre traitements pour le contrôler. » À la fragilité accrue des plus jeunes, plusieurs raisons. « D'une part, ils y sont plus sensibles du fait d'un appareil respiratoire et immunitaire encore immature, moins protecteur. D'autre part, ils sont davantage exposés aux polluants à cause d'une surface pulmonaire proportionnellement plus importante que chez l'adulte et d'une respiration

de base plus rapide, un mécanisme renforcé par de plus fréquentes activités physiques en extérieur », détaille Sabine Host.

Également coauteure d'une étude sur l'impact sanitaire de la pollution en 2012 (1), la chargée d'étude relève que « près de 30 % de la population de l'agglomération parisienne vit à moins de 75 mètres d'un axe à fort trafic routier. Une proximité responsable de 16 % des nouveaux cas d'asthme chez les moins de 17 ans. » Sans compter d'éventuels problèmes cognitifs – troubles de l'attention, autisme... – mis en lumière par des études anglo-saxonnes. Mais on ignore encore si la différence de QI constatée entre enfants exposés ou non à la pollution atmosphérique sont le fait des absences à répétition en cours – car davantage malades – ou de véritables atteintes neuronales.

### L'aménagement en question

À ces explications physiologiques sur la vulnérabilité des enfants, s'ajoute l'organisation du territoire métropolitain, où nombre d'établissements scolaires, crèches, stades, gymnases, équipements culturels mais aussi jardins ont été bâtis à proximité des grands axes routiers, périphérique en tête. « Cet aménagement du territoire, qui répondait à des raisons de disponibilité du foncier et d'accessibilité, s'avère aujourd'hui une aberration en termes de santé publique », juge Olivier Blond, directeur de Respire, association nationale pour l'amélioration

« N'oublions pas le poids du chauffage en hiver, ni celui des épandages agricoles au printemps, comme en ont témoigné les pics de pollution connus lors du premier confinement ! »

Olivier Blond, directeur de Respire.

de la qualité de l'air. Une organisation qui mesure depuis 2016 les niveaux de pollution à proximité des écoles primaires et secondaires et des crèches d'Île-de-France. « La situation globale s'améliore indéniablement, avec désormais 682 établissements sur 12 520 dépassant les normes légales de dioxyde d'azote [NO<sub>2</sub>, au cœur du « diesel-gate », ndlr], grâce aux politiques publiques menées, aux évolutions du parc automobile et à une baisse du recours à l'automobile dans les déplacements quotidiens. Cependant, les chiffres restent préoccupants au cœur de la métropole. »

L'écrasante majorité des établissements hors des clous (464 sur 562) se trouvent en effet dans Paris intra-muros. Et ces relatifs bons résultats pourraient bien en outre être en trompe-l'œil, se référant à des seuils légaux 2,5 fois plus élevés que les recommandations de l'OMS en matière

### ▼ Caserne de Croÿ, Versailles.



de NO<sub>2</sub> et de particules fines. « Conséquence : 100 % des écoles parisiennes sont aux normes légales en matière de particules fines, mais toutes sont au-dessus des prescriptions de l'OMS ! Peut-être pourrait-on commencer par renforcer notre législation... », plaide le directeur de Respire.

Comment, dès lors, éviter l'asphyxie à la jeune génération ? « Tout ce qui contribue à limiter le trafic routier, source numéro 1 de la pollution de l'air, va dans le bon sens. Et notamment les initiatives visant à l'éloigner des publics sensibles, car dès lors que vous vous éloignez d'une centaine de mètres des grands axes automobiles, la pollution s'atténue drastiquement », relève Sabine Host. De quoi plébisciter la centaine de rues-écoles qui ont fait leur rentrée à Paris en septembre dernier. « Nous sommes ravis que la mairie se soit saisie de cette mesure, mais l'on restera vigilants à ce que l'intégrité des établissements, notamment ceux se trouvant sur les rues et boulevards les plus roulants, soient concernés en fin de mandature », prévient de son côté Olivier Blond, dont l'association mène un plan d'installation de filtres, de systèmes de ventilation mécanique contrôlée et de purificateurs d'air dans six écoles parisiennes. Un projet financé par le budget participatif de la Ville. « La grande différence désormais, c'est l'engagement des collectivités locales – Paris, mais aussi la Région, la Métropole du Grand Paris, certaines communes de petite et grande couronne également – dans la lutte contre la pollution de l'air. Ce n'est plus un sujet partisan, ni Paris versus la banlieue ; c'est bien devenu un enjeu majeur », se félicite-t-il.

### Les promesses de la ZFE

Une prise de conscience renforcée par la crise sanitaire, selon le militant associatif. « Le Covid a provoqué une révolution profonde. Que ce soit avec les coronapistes, qui étendent la zone d'influence du vélo à la proche couronne et non plus seulement à l'intra-muros, mais plus encore en mettant à l'agenda la "démobilité", cette idée que le déplacement le moins polluant est celui que l'on ne fait pas. Combien de gaz à effet de serre [GES], de congestions, de pics de pollution en moins grâce au télétravail ? » Et de défendre l'émergence d'une « ville du quart d'heure », aux multiples mini-centres urbains, au détriment du Grand Paris actuel scindé entre habitat et emploi, qui engendre quantité d'allers et venues automobiles.



Cette politique se heurte à la difficile prise de conscience du problème chez les citoyens d'une part, et aux politiques de lutte contre les GES promouvant le bois comme une énergie renouvelable. Il y a là un hiatus entre deux politiques environnementales à résoudre.

Sabine Host, Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS-IDF).

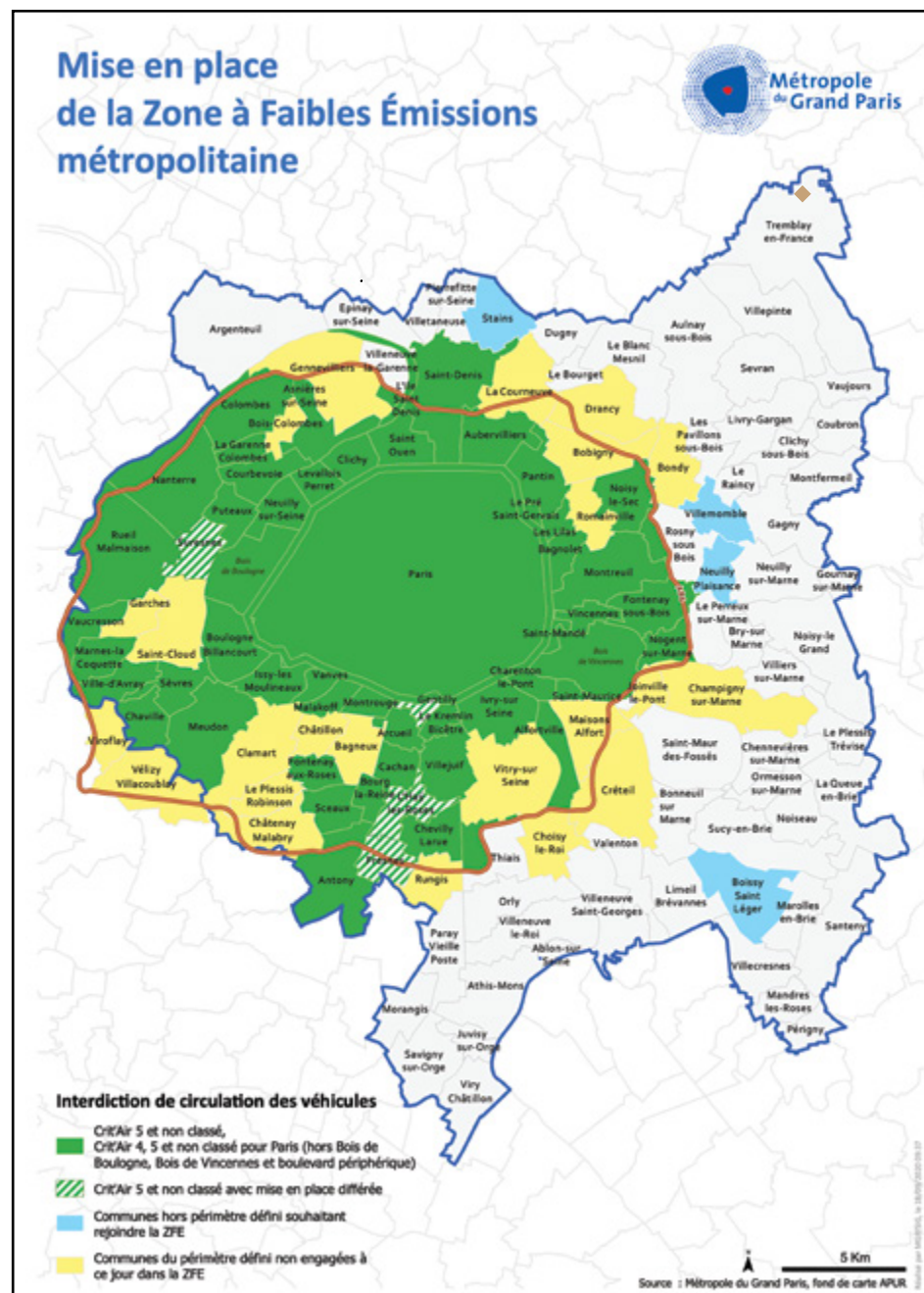
À ce titre, la Zone à faibles émissions (ZFE), impliquant désormais 79 des 131 communes du Grand Paris, peut-elle apporter un nouveau souffle d'air pur ? Dans une étude de décembre 2019 consacrée à ses éventuels bénéfices sanitaires, l'ORS-IDF estime que cette ZFE pourrait conduire à une baisse de 4 % des nouveaux cas d'asthme chez les jeunes. Prometteuse ? « Oui, mais uniquement si elle vient au bout d'une démarche globale d'électrification du parc automobile, de transports alternatifs à la voiture et de réduction des déplacements, soutient Olivier Blond. Sinon, pour paraphraser Churchill, c'est un peu la pire des solutions à l'exclusion de toutes les autres. Elle repose sur l'idée que les automobiles les plus récentes seraient les moins polluantes. C'est faux ! D'abord parce qu'on a vu combien les constructeurs pouvaient tricher sur les émissions affichées ; ensuite parce que la réglementation et les outils de mesure ne prennent pas encore en compte les particules ultrafines, d'autant plus dangereuses [inférieures à 100 nanomètres, ndlr], rejetées par les nouvelles motorisations. » Un coup de retard que ne saurait combler l'intégration, début 2021, d'un nouveau polluant, les particules fines PM 2,5, à l'indice Atmo.

Attention néanmoins à ne pas résumer la pollution de l'air à la seule problématique automobile. « Certes, c'est la source

principale, mais n'oublions pas le poids du chauffage en hiver, ni celui des épandages agricoles au printemps, comme en ont témoigné les pics de pollution connus lors du premier confinement ! Or aujourd'hui, les discussions avec les agriculteurs sont au point mort », s'inquiète le directeur de Respire. Quant au chauffage au feu de bois, responsable d'un tiers des émissions annuelles de PM10 en Île-de-France, la révision du Plan de protection de l'atmosphère en 2018 tente bien de sensibiliser les 480 000 ménages franciliens au système défectueux, avec au menu un soutien financier à la modernisation des poêles et

des foyers de cheminée. « Seulement, cette politique se heurte à la difficile prise de conscience du problème chez les citoyens d'une part, et aux politiques de lutte contre les GES promouvant le bois comme une énergie renouvelable. Il y a là un hiatus entre deux politiques environnementales à résoudre », souligne Sabine Host. Ce n'est pas encore demain que nos derniers-nés respireront à pleins poumons.

(1) Host S., Chatignoux E., Saunal A. : Impacts sanitaires de la pollution atmosphérique urbaine et des expositions à proximité du trafic routier dans l'agglomération parisienne.



« LES AIRES DE JEUX ACTUELLES BLOQUENT LES IMAGINAIRES INFANTILES »

▲ Espace pour les enfants réalisée par l'agence BASE au Perreux-sur-Marne (94).

Paysagiste et cofondateur de l'agence BASE, Franck Poirier s'est fait une spécialité des aires de jeux permissives. Il plaide pour le lâcher-prise, l'expérimentation, l'autonomie, l'imaginaire.

Propos recueillis par J.D.



« Multiplier les espaces verts urbains, [...] c'est favoriser la permissivité, le lâcher-prise, l'exploration par le jeu. »

**Comment jugez-vous les aires de jeux actuelles ?**

FRANCK POIRIER : Dans chaque square et jardin, on retrouve encore trop les mêmes aires de jeux uniformisées, formatées, stéréotypées. Ces dernières sont équipées des mêmes produits de catalogue inintéressants, coupables à mes yeux de bloquer les imaginaires infantiles. Un canard rouge ressemblant à un canard, quel type de créativité cela peut-il bien encourager ? Les aires sur-mesure restent hélas encore l'exception pour des questions de coût, de gestion et de sécurité. Et pourtant, quel retour sur investissement pour les enfants ! Pour concevoir l'aire de jeux du parc de Belleville [conçue en 2010, fermée il y a deux ans à cause d'un terrain instable, ndlr], nous sommes partis de nos souvenirs d'enfance. Et de nos genoux ensanglantés, conséquences de nos jeux qui nous poussaient à bouger, à prendre des risques, à dépasser nos limites.

**Qu'est-ce qui a changé ?**

F.P. : Aujourd'hui, cela ne semble plus permis : certains parents ne laissent plus leur enfant descendre un toboggan seul ; et des systèmes de réglementation trop sécuritaires semblent interdire toute activité. C'est complètement paradoxal en réalité. Car en générant un tel confort de protection, on affaiblit ces nouvelles générations. On leur refuse des outils et des expériences pour s'aguerrir. En France, nous restons à la traîne, mais à Wrexham [Pays de Galles], par exemple, *The Land* ressemble à un terrain vague un peu pourri, où l'on trouve des matelas, des palettes, des pneus, etc. À l'enfant, sous l'œil d'un animateur, de bricoler sa cabane, de clouer ses planches, bref, d'être libre de créer. À Belleville, notre chance a été de répondre aux attentes de parents, concertés en amont, qui souhaitaient un terrain de jeu plus périlleux, téméraire, audacieux. D'où une pente de bois et de béton, des toboggans plus vertigineux, des « souricières » où l'enfant disparaît des yeux de l'adulte, des parcours plus ou moins complexes selon les âges.

**La sécurité des enfants ne doit-elle pas être une priorité ?**

F.P. : Attention, il ne s'agit absolument pas de les mettre en danger, nos réalisations respectent les normes et les réglementations, il suffit d'en jouer. Saviez-vous qu'un enfant peut chuter de trois mètres si le sol est prévu pour l'amortir ? L'ambition est simplement de leur offrir un espace plus propice à l'expérimentation, à la découverte, à l'autonomie. Et surtout à l'imaginaire ! Il est important pour cela de proposer un praticable très abstrait, assez neutre pour que les enfants s'en saisissent, s'inventent leur propre récit. À Belleville, certains escaladent une montagne, d'autres montent à bord d'un bateau pirate : c'est pourtant le même jeu, mais l'imagination est au pouvoir. Sur l'espace public d'ailleurs, je plaide pour un mobilier moins normé et homogène ; je leur préfère des bancs XXL de 8 m<sup>2</sup>, surdimensionnés, sur lesquels les uns discutent, les autres font des roulades ou s'essaient à l'escalade. Que les dispositifs soient des lieux de convivialité et de poésie, et surtout laissent le cerveau galoper, s'émanciper, se raconter des histoires !

**Vous plaidez aussi pour une généralisation de « micro-lieux » verts à travers la ville...**

F.P. : Multiplier les espaces verts urbains - comme on aspire à le faire avec nos « jardins tout-terrain » ou l'aire de jeux du futur Campus de l'enfance à Bagneux (92) -, c'est favoriser la permissivité dont je parlais, le lâcher-prise, l'exploration par le jeu aussi. L'arbre, c'est à la fois du bien-être psychique et un espace de liberté pour le corps. À une condition : faire une place à une nature moins aseptisée, plus féconde, plus protubérante, faite de talus et de pleine terre pour favoriser l'esprit d'initiative, l'expérimentation, le vagabondage.



© Laurent Bourgoigne / Ville de Paris

## À L'ÉCOLE DE LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE

Entre recours massif au privé et stratégies d'évitement des établissements à la « mauvaise réputation », le principe de mixité sociale à l'école est particulièrement malmené dans le Grand Paris. Fusion de secteurs, mise en place d'options « langues rares » ou sport-études dans les collèges difficiles, les expérimentations se multiplient pour éviter que le fossé ne continue de se creuser.

Julien Descalles

Paris, académie la plus ségréguée de France, le constat est unanime. « *La carte scolaire se pose sur un tissu urbain lui-même ségrégué, certains établissements reflétant mécaniquement la sociologie de leur quartier* », analyse Julien Grenet, professeur associé à l'École d'économie de Paris qui a mené une enquête sur la mixité sociale dans les collèges parisiens. *Mais la capitale est également la ville où l'on recourt le plus au privé, avec 35 % des collégiens, bien davantage qu'à New York (14 %), ainsi qu'à l'évitement scolaire, notamment dans les quartiers les plus mixtes.* » Un phénomène qui dépasse largement les frontières du périphérique, « *le jeu de l'évitement scolaire ayant atteint la dernière des cités de Bobigny* », se désole Véronique Decker, directrice tout juste retraitée de l'école Marie-Curie de la préfecture dionysienne.

Si de nombreuses métropoles sont concernées, le Grand Paris est passé maître en la matière. Chasse aux options atypiques pour obtenir une dérogation à la carte scolaire, achat ou location de chambre de bonne à proximité de l'école visée, basculement dans le privé... Les stratégies sont aussi multiples qu'inattendues. Y compris résidentielle : la plate-forme MeilleursAgents a ainsi constaté en 2017 un « effet cartable », à savoir un surcoût de 17 % en moyenne sur un appartement situé à moins de 300 mètres d'un collège réputé ! Cet évitement scolaire a plusieurs raisons, à écouter la sociologue Agnès van Zanten.



« *Cette ségrégation est l'un des moteurs de l'inégalité des chances à l'école et de la reproduction sociale, dont la France est l'une des "championnes".* »

Julien Grenet, professeur associé à l'École d'économie de Paris.

« *À Paris, l'appel d'air est provoqué par la richesse de l'offre [649 écoles et 114 collèges publics, ndlr], renforcée à la fois par la richesse des transports en commun qui abolissent les distances, la baisse de la démographie intra-muros et l'attractivité de certains établissements de renom, lieux de recrutement des grandes écoles et des universités* », témoigne l'auteur de *Choisir son École, stratégies familiales et médiations locales*. Autre particularité du contexte français : « *La quasi-impossibilité de choisir une école en fonction de ses options ou de son corps enseignant semble pousser les familles à juger de la qualité des établissements scolaires d'abord sur le public reçu...* »

### Moteur de l'inégalité des chances

Mais ce tri, qui s'accélère largement à l'entrée en 6<sup>e</sup>, n'est pas sans conséquence. Un fossé béant de niveau ne cesse de se creuser entre établissements d'excellence et ceux à la mauvaise réputation. « *Cette ségrégation est l'un des moteurs de l'inégalité des chances à l'école et de la reproduction sociale, dont la France est l'une des "championnes". L'origine sociale y influence les résultats scolaires bien plus qu'ailleurs (1), notamment à cause de la concentration d'élèves de milieux défavorisés dans des établissements ghettos* », commente Julien Grenet. Les études scolaires, à commencer par celle menée par la professeure Marie Duru-Bellat, auteure de *Sociologie de l'éducation*, en témoignent : « *Les enfants les plus faibles sur le plan scolaire progresseront bien moins vite dans une classe de leur niveau, homogène. Mais surtout, ce qu'ils perdent est bien supérieur à ce que gagnent les bons élèves en restant entre eux.* »

Devoir adapter le programme scolaire à un public particulier est l'une des nombreuses raisons à ce phénomène. « *Plus le niveau est faible, moins le programme est réalisé, et plus les différences d'acquis scolaires s'aggravent* », développe la sociologue. « *Côté unique des classes sociales très défavorisées a en outre des conséquences très lourdes sur les compétences non cognitives, telles que l'ambition ou*

*la confiance en soi* », abonde Julien Grenet.

« *Quand vous séparez les enfants selon leur origine sociale dès 10 ans, cela remet en cause la construction même d'une société, de sa cohésion.* »

Julien Grenet, professeur associé à l'École d'économie de Paris.

La parade serait simple, en apparence, à savoir garantir des classes hétérogènes, bénéfiques au plus grand nombre. « *Seulement, à Paris, les parents renâclent davantage. Là où en province ils peuvent être convaincus au nom de l'apaisement du cadre scolaire, de l'épanouissement de leur enfant, les résultats scolaires priment sur tout le reste dans la capitale. Et du fait de la proximité des classes préparatoires et des établissements d'élite, on vise très tôt l'excellence...* », remarque encore Marie Duru-Bellat.

En outre, cette « sécession des riches » – titre d'un rapport de 2018 de la fondation Jean-Jaurès – pose clairement « *la question de la fraternité, la conscience d'appartenir à une Nation solidaire* », pour Véronique Decker, auteure de *L'École du peuple*. « *Quand vous séparez les enfants selon leur origine sociale dès 10 ans, cela remet en cause la construction même d'une société, de sa cohésion. Mais le cœur du problème, c'est moins le désir assumé d'entre-soi de certains parents que la faillite de la puissance publique pour contrecarrer le phénomène* », critique pour sa part Julien Grenet.

### Des expérimentations mitigées

Pour rétablir un peu de mixité scolaire, des expérimentations ont pourtant été initiées, à commencer par les secteurs multi-collèges

▼ Lycée Paul Éluard, Saint-Denis (93).





▲ Élèves devant l'entrée du Lycée Victor Duruy (Paris 7<sup>e</sup>), octobre 2020.

à Paris depuis la rentrée 2017. Des secteurs de collèges y ont été fusionnés dans les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements pour mieux brasser les effectifs des établissements concernés selon des objectifs de mixité, avec des modalités différentes. « Pour les collèges Coysevox et Berlioz [18<sup>e</sup>], le choix a été celui de la "montée alternée" : tous les 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des deux secteurs dans un établissement, les 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans l'autre. Avec succès, puisque l'on a constaté une forte progression de la mixité, mais aussi une fuite vers le privé en baisse. De 24 % d'une classe d'âge partant dans le privé, ils ne sont plus que 16 %. Tout simplement parce que les parents n'ont plus de choix cornélien à faire entre le ghetto de riches et celui de pauvres », défend Julien Grenet, qui a piloté l'expérimentation et n'en cache pas les débuts compliqués : les résistances fortes des parents allant jusqu'au recours en justice. « Le climat s'est depuis largement apaisé. D'où l'importance d'un comité de suivi qui les associe à la mise en place. »

Pour les deux autres couplages testés, le dispositif repose sur la base du choix régulé, avec la mise en place d'un algorithme prenant en compte les vœux formulés par les familles, mais aussi des critères sociaux. Avec des résultats

« Il est essentiel d'être attentif à ce qu'il se passe dans chaque classe, car il y a aussi une ségrégation intra-établissements, avec de fortes pressions parentales pour constituer des classes de niveau ou via le choix des bonnes options... »

Agnès van Zanten, sociologue.

plus mitigés. « Cela a davantage porté ses fruits dans le secteur Bergson/Paileron [19<sup>e</sup>] que pour Gérard-Philippe/Marie-Curie [18<sup>e</sup>]. Sans doute parce que dans ce dernier cas, l'un des deux est beaucoup plus attractif du fait de ses nombreuses options : les parents partent dans le privé s'ils ne l'obtiennent pas », constate l'économiste. Partisane du dispositif, Agnès van Zanten en pointe ici une limite : « Il est essentiel d'être attentif à ce qu'il se passe dans chaque classe, car il y a aussi une ségrégation intra-établissements, avec de fortes pressions parentales pour constituer des classes de niveau ou via le choix des bonnes options... »

Reste que leur généralisation n'est pas pour demain. Quatre autres secteurs – dans les 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> – ont été évoqués à l'automne 2018, avant d'être enterrés *sine die*. « Notre volonté avec l'académie était de convaincre plutôt que de contraindre. Incontestablement, nous n'avons pas su le faire, notamment auprès des parents des collèges dits favorisés qui ne souhaitaient pas en perturber l'équilibre... », relate Patrick Bloche, adjoint à la mairie de Paris en charge de l'éducation. Un projet mis à l'arrêt surtout par les attermolements, sinon l'abandon du dispositif, par l'actuel ministère de l'Éducation nationale.

Côté mairie de Paris, « par souci de pragmatisme, nous nous attachons donc à amplifier la plateforme "Tous mobilisés !", destinée à donner une image plus attractive aux collèges les plus ségrégués, en investissant dans des travaux de réfection, des activités inédites, un meilleur accompagnement des éducateurs ou encore l'amélioration du climat scolaire... Chaque année, une quinzaine d'établissements sont ainsi ajoutés. De même s'attache-t-on à y développer du soutien scolaire, des résidences artistiques ou des formations à l'oralité avec Eloquenti ! », détaille l'adjoint municipal.

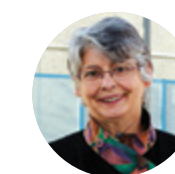
Julien Grenet, lui, invite à aller beaucoup plus loin. « Dans certains quartiers du nord de Paris, à l'approche du boulevard périphérique, il serait temps de redécouper la carte scolaire. Ce qui a été fait dans le 17<sup>e</sup> en profitant de la transformation de la ZAC Clichy-Batignolles, mais cela reste encore trop rare. Dans certains cas, je plaide même pour la fermeture, la destruction de collèges-ghettos et la réaffectation des élèves ailleurs, déjà vue à Toulouse par exemple. » L'économiste soulève également la sacro-sainte question du recrutement dans le privé : « Une piste, ouverte à Toulouse, serait d'établir un système de bonus-malus sur les subventions versées par la puissance publique, reposant sur des objectifs minimaux d'ouverture sociale. »

Autre levier : jouer sur l'offre éducative. Le collège parisien Gérard-Philippe (18<sup>e</sup>), par exemple, propose des classes bilingues chinois et espagnol, une classe dédiée au média, une section sport-études basket et rugby ou encore un partenariat artistique avec le théâtre national de Chaillot. « Des options langues rares, à horaires aménagés musique ou violoncelle en REP+, l'idée est bonne. Mais c'est loin d'être une solution-miracle, tempère Véronique Decker. Il faut en réalité une addition de réponses très locales. Une autre piste est de proposer des projets, des classes de nature, des centres de loisirs en communs, associant des établissements d'univers différents. Il faut absolument recréer des espaces de rencontres. »

#### Rééquilibrage métropolitain

Mais pour l'ancienne directrice, le nerf de la guerre reste le rééquilibrage des moyens entre les académies franciliennes. Le rapport parlementaire de mai 2018, signé François Cornut-Gentille (LR) et Rodrigue Kokouendo (LREM), « La République en échec », met ainsi en exergue que le mieux doté des collèges de Seine-Saint-Denis l'est moins que le moins bien doté des collèges parisiens. Rappelant notamment que les professeurs non-titulaires y sont trois fois plus nombreux qu'à Paris, mais aussi plus jeunes et donc moins expérimentés : un quart ont moins de 30 ans dans les territoires défavorisés, contre 9,6 % dans les collèges parisiens, bouloonnais et neuilléens. De même, le *turn-over* y est massif : seuls 15 % restent plus de huit ans dans le 93.

« Bien sûr, il faut revaloriser les salaires et les carrières pour attirer les plus expérimentés, stabiliser les équipes enseignantes et remettre en place un



« Une autre piste est de proposer des projets [...] associant des établissements d'univers différents. Il faut absolument recréer des espaces de rencontres. »

Véronique Decker, auteure de L'École du peuple.

corps de remplaçants pour faire face aux arrêts maladie plus nombreux en banlieue », avance Véronique Decker, pour qui les CP et CE1 doublés en zone d'éducation prioritaire ne suffiront pas : *Il faut surtout arrêter de mettre devant les élèves le mardi des élèves-enseignants qui ont débuté leur formation le mardi ! Le ferait-on chez les chirurgiens ? Il faut absolument trois années de formation aux connaissances de base et pédagogiques, avec des moments d'apprentissage en classe aux côtés d'un autre instituteur, et non en responsabilité comme aujourd'hui !*

Reste enfin que sans rééquilibrage métropolitain, il sera, semble-t-il, bien difficile de résorber la ségrégation dans les écoles. Car le manque de mixité sociale reflète d'abord celle d'une métropole marquée par d'importantes inégalités sociales et territoriales, symbolisées par les disparités de revenus les plus fortes du pays, comme l'ont encore révélé dernièrement les travaux de l'Institut Paris Région (juin 2019) et de l'APUR (septembre 2020). « Sans application stricte de la loi SRU [Solidarité et Renouvellement urbain], sans davantage de HLM bâtis dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, sans une meilleure répartition sociale dans le Grand Paris, tout dispositif sera vain », prévient Véronique Decker.

(1) Une conclusion des dernières études Pisa, qui évaluent les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE, classe la France à la 23<sup>e</sup> place pour la lecture ou la compréhension de textes écrits.





▲ Dédié à l'enfance, ce projet lauréat du concours Inventons la Métropole du Grand Paris sortira de terre en 2025.

## À BOURG-LA-REINE, UN FUTUR CAMPUS OÙ L'ENFANT EST ROI

Le « Campus pour l'enfance », écoquartier qui verra le jour en 2025 dans les Hauts-de-Seine, entend être un laboratoire de l'apprentissage de demain, de la crèche au CM2. Le site accueillera un pôle médical dédié aux troubles de l'apprentissage, des cours de code et de robotique, un opéra participatif. Et un parc à vocation pédagogique, avec aire de jeux, potagers, vergers et pâturages.

Julien Descalles



« Nous aspirons à offrir un espace associant sécurité et liberté, où l'adulte pourrait perdre du regard les enfants quelques minutes sans crainte. »

François Leclercq, architecte-urbaniste.

Rendre le « Pays imaginaire » cher à Peter Pan bien réel... Telle est la promesse portée par le « Campus pour l'enfance », écoquartier de 2,2 hectares attendu sur le site de la Faïencerie de Bourg-la-Reine (92) en 2025. « Depuis le départ, l'apprentissage est au cœur du projet, construit par un groupement associant aux urbanistes des psychologues, des enseignants ou encore le laboratoire LaPsyDé du CNRS [spécialisé en neurosciences]. Avec l'envie de s'intégrer à l'écosystème éducatif très riche de ce territoire », présente François Leclercq, de l'agence Leclercq Associés, l'un des acteurs du lauréat de la deuxième édition du concours « Inventons la métropole du Grand Paris », avec le promoteur Altarea Cogedim et le cabinet d'architecte Palast.

À la nécessaire rénovation d'un groupe scolaire datant des années 1960, s'est ainsi greffé un canevas plus audacieux, à savoir « l'édification de tout un parcours éducatif, allant de la crèche au CM2 pour plus de 1 200 enfants », poursuit Patrick Donath, maire (UDI) de Bourg-la-Reine. Le bâtiment accueillera un pôle médical dédié aux troubles de l'apprentissage, avec pédiatre, orthophoniste et centre de diagnostic, ainsi que des ateliers de code et de robotique animés par la Tech Kids Academy. Un opéra participatif sera aussi mis en œuvre à destination des élèves et des habitants, le temps du chantier. « Un chantier qui va devoir relever un défi technique, les cours se poursuivant simultanément. Il n'est pas question de sacrifier une génération en les installant toute leur scolarité dans des préfabriqués », prévient l'édile.

« Surtout, il a été décidé de rebâtir un établissement plus compact, avec notamment des cours de récréation en terrasses, afin de faire émerger un parc plus ambitieux. L'objectif est de créer un espace de respiration, de liberté et de nature favorable au développement moteur de l'enfant et à l'apprentissage. Car ce dernier ne s'arrête pas à la porte de l'école », précise François Leclercq. Un terrain de jeu d'un hectare – bienvenue dans une métropole en manque d'espaces verts – qui concentrera jardin public, aire de jeux imaginée par l'agence Base, vergers et jardins-potagers ouverts aux élèves voisins, ou encore une zone d'« éco-pâturage » gérée par Les Bergers Urbains. Soit autant de composantes ludiques enrichissant le futur campus. « Le parc travaillera en synergie avec le groupe scolaire pour faire pleinement partie de son programme pédagogique. Il sera d'ailleurs réservé sur certains horaires ou certaines journées aux élèves. Et au sein même de l'établissement, certaines classes pourraient être prolongées par des jardins suspendus », ajoute Patrick Donath.

Primauté à la nature toujours : « Au cœur du quartier, le paysage prendra le pas sur la construction, mettant à distance l'environnement urbain et les logements alentour, assure l'architecte-urbaniste du projet. En excluant la voiture de la parcelle bien sûr, mais aussi en effaçant les barrières, les clôtures, les seuils, grâce à des lisières végétalisées et arborées, des matériaux légers ou des massifs, nous aspirons à offrir un espace associant sécurité et liberté, où l'adulte pourrait perdre du regard les enfants quelques minutes sans crainte. » De même, les 150 logements (30 % sociaux) du programme immobilier feront la part belle aux matériaux réfléchissants, reflétant ciel et feuillage des arbres. Autant d'innovations pour donner l'impression aux minots d'explorer un terrain d'aventures sans limite.

## LE « BABY-BOOM » DES MUSÉES PARISIENS

Accrochage « haut comme trois pommes » au musée Carnavalet, « galerie des enfants » à Beaubourg, « visites contées » au musée du Quai-Branly, « petite galerie » au Louvre... Les collections parisiennes s'exposent désormais à hauteur d'enfants. Et les institutions rivalisent d'imagination pour attirer les petits – et leurs parents – dans leurs murs.

Julien Descalles

Le pari de la jeunesse. Pour sa réouverture, attendue au printemps prochain après plus de cinq ans de travaux de rénovation, le musée Carnavalet proposera de déambuler dans l'histoire de Paris à hauteur d'enfants. Près de 380 œuvres, soit 10 % des pièces affichées, – pour une collection qui compte près de 615 000 objets ! – s'exposeront à 1 mètre 20 du sol tout au long de ce nouveau parcours. Des statères d'or servant de monnaie aux Parisii trois siècles avant J.-C. aux peintures exposées dans les salons reconstitués des anciens hôtels particuliers de la capitale aujourd'hui détruits, cet accrochage « haut comme trois pommes » d'une ampleur inédite vise à rendre les

œuvres moins intimidantes et plus accessibles aux jeunes visiteurs.

« Ils pourront désormais découvrir les photographies des crues de 1910, les peintures de la Révolution française, les maquettes de "la Zone" de la porte de Clignancourt ou des îlots insalubres sans être portés à bout de bras, ni dépendre des explications des adultes, avance Noémie Giard, responsable du service des publics du musée Carnavalet. En rapprochant physiquement l'œuvre des enfants, nous espérons les aider à explorer le musée à leur rythme, à développer leur propre regard, à être plus autonomes dans leur découverte de l'art. » En outre, les cartels de ces 380 œuvres d'art seront tous enrichis d'une citation, d'une remarque ou d'un dessin d'enfants de plus de 5 ans, réalisés lors d'ateliers scolaires ou de centres de loisirs. « C'est d'abord une manière de rendre acteur notre jeune public, de lui permettre de se saisir des œuvres et de laisser libre cours à son imaginaire. Et dans un second temps, ces contributions, souvent très éclairantes, sont aussi une manière plus rassurante d'entrer dans l'œuvre présentée », ambitionne-t-elle.

### S'habituer dès le plus jeune âge

Même si sa scénographie promet d'être unique, Carnavalet est cependant loin d'être à part. Voici plusieurs années que les dispositifs et activités à destination des plus jeunes font florès dans les expositions,



▲ Un groupe d'enfants visitant le musée Carnavalet.

permanentes ou non. Textes d'explication simplifiés au musée Delacroix, « petite galerie » et rendez-vous inattendus au Louvre, « galerie des enfants » à Beaubourg, « laboratoire créatif » au musée de l'Orangerie, « baby visite » au musée d'Art moderne ou encore « visites contées » dès la naissance au musée du Quai-Branly : les bouts de chou sont désormais des visiteurs qu'il faut aussi choyer. « Une façon de ramener les jeunes parents qui, faute de trouver des activités pour toute la famille, ne viennent plus, reconnaît Noémie Giard. Mais cela tient aussi à l'évolution de la médiation culturelle. Simplifier les textes des cartels, par exemple, n'est plus perçu comme un nivellement par le bas, comme par le passé, mais bien comme le moyen d'intéresser le plus grand nombre. » Derrière ce « baby-boom » muséal se cachait donc un enjeu de démocratisation

culturelle. « Il est important d'habituer l'enfant à être en contact avec l'art dès son plus jeune âge. Il est alors une éponge, extrêmement curieux et non cloisonné dans ses goûts par des jugements moraux ou esthétiques. Surtout, de cet éveil, de ces premières émotions, de ces premières découvertes, de ces premières pratiques, se forge un bagage, un esprit critique qu'il est difficile de rattraper plus tard. La littérature scientifique nous l'apprend, l'adulte qui n'a pas eu l'opportunité de venir au musée dans son enfance n'y viendra pas plus tard. Il est donc primordial que cet apprentissage soit accessible à tous le plus tôt possible », défend pour sa part Patrice Chazottes, directeur adjoint des publics au centre Pompidou jusqu'en décembre 2020.

### Des musées plus ludiques

Dès sa création en 1977, Beaubourg a été un précurseur des actions éducatives : ateliers de création pour tous les âges, parcours dédiés aux crèches et maternelles, Studio 13/16 dédié aux ados, visite immersive en ces temps de crise sanitaire via un jeu vidéo, Prisme7... Le musée d'art moderne



et contemporain se distingue aussi depuis 2019 en coopérant au projet Mille formes, centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans basé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). « Plus vous fréquentez le musée jeune, plus vous vous familiarisez avec ses œuvres, et plus vous y sentez à l'aise. A contrario, plus vous y allez tard, plus il prend des airs de sanctuaire intimidant », insiste Patrice Chazottes. Avant d'évoquer la pédagogie particulière à mettre en place à destination de ce public tombé de la dernière pluie : « Il faut absolument multiplier les expériences sensorielles, donner des œuvres, des couleurs, de la lumière à voir, des sons ou de la musique à entendre, de la matière à toucher. »

Une piste qu'entend explorer Carnavalet une fois rouvert, en proposant nombre de dispositifs ludiques. Il sera ainsi possible au jeune visiteur de frapper sa propre pièce de monnaie, de tâter une reproduction des restes encore existants d'une ancienne statue équestre d'Henri IV, de s'amuser avec une copie d'un Jeu des Monuments du XIX<sup>e</sup> siècle (version parisienne du Jeu de l'oie), de réaliser, façon puzzle, l'annexion de 1860, de manier un écran tactile pour se glisser dans la peau d'un voyageur découvrant forum, thermes et arènes de la Lutèce romaine, ou encore de manipuler les blasons de la Ville de Paris. « Ne pas réduire le musée à l'injonction, sans cesse répétée, "Ne pas toucher", c'est la garantie que les enfants s'y sentent mieux, plus acceptés et de les rendre acteurs de sa visite », soutient Noémie Giard. Et d'évoquer encore une autre initiative participative, celle des « petits guides » : « Un atelier scolaire où des élèves préparent très sérieusement leur parcours au musée, avant d'être invités à s'improviser guide, sur place, pour leurs camarades ou leurs familles. Non seulement ils s'emparent pleinement des œuvres présentées, mais ils servent aussi de médiateurs pour des parents qui ne viendraient pas spontanément. » Ou quand l'enfant finit par traîner l'adulte aux musées...

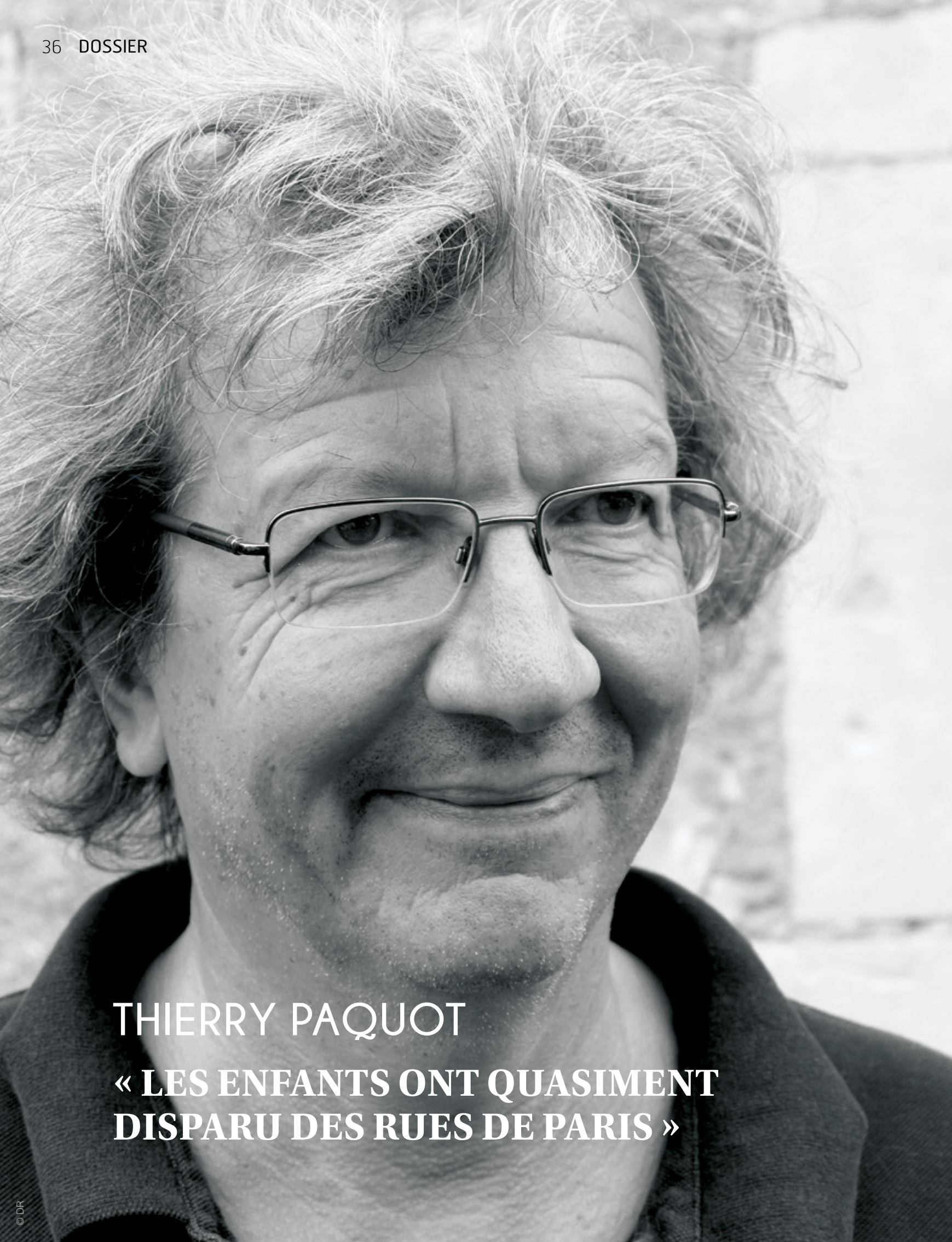
« La littérature scientifique nous l'apprend, l'adulte qui n'a pas eu l'opportunité de venir au musée dans son enfance n'y viendra pas plus tard. »

Patrice Chazottes, ex-directeur adjoint des publics au centre Pompidou.



« En rapprochant physiquement l'œuvre des enfants, nous espérons les aider à explorer le musée à leur rythme, à développer leur propre regard. »

Noémie Giard, responsable du service des publics du musée Carnavalet.



## THIERRY PAQUOT

### « LES ENFANTS ONT QUASIMENT DISPARU DES RUES DE PARIS »

Thierry Paquot, philosophe de l'urbain et auteur de *La Ville récréative - Enfants joueurs et écoles buissonnières* (InFolio), décrit une ville « aseptisée » qui a oublié les plus jeunes au profit du « tout automobile » et de la gentrification. Il plaide pour un urbanisme radical, récréatif, « poétique et ludique », qui ferait la part belle aux arbres et aux espaces verts, aux rivières et aux bassins d'eau, aux territoires que ces « chercheurs d'hors » pourraient « explorer et apprivoiser par le jeu ».

Propos recueillis par Julien Descalles



#### De Gavroche aux garnements de Doisneau, des Poulbot au Doinel des Quatre Cents coups, les rues de Paris ont longtemps été le territoire des plus jeunes. Qu'est-ce qui a changé ?

**THIERRY PAQUOT :** Les enfants de Robert Doisneau appartiennent à une époque révolue, quand la rue était leur terrain de jeu privilégié ; ils en ont aujourd'hui quasiment disparu. Pour des raisons sociologiques d'abord, les familles nombreuses des classes populaires ayant été chassées de Paris et des grandes villes par les prix galopants du mètre carré, par la spéculation immobilière, par la gentrification de la métropole. Mais ce n'est pas la seule raison, car j'observe la même absence d'enfants dans les lotissements pavillonnaires, les banlieues-dortoirs ou même les villages : ils ne bénéficient plus de territoire à eux du fait du « tout-automobile ». Comment voulez-vous jouer, principe défendu par la Déclaration universelle des Enfants de 1959, quand l'exiguïté des trottoirs l'interdit ? Quand jouer au foot ou à la marelle est trop dangereux à cause de la vitesse des voitures ? Pour des véhicules immobilisés 95 % du temps, les enfants ont été les grands oubliés de la fabrication de la ville productiviste. Ceci dit, il ne faut pas non plus idéaliser le passé : combien d'enfants vivaient à la rue autrefois, abandonnés à leur sort, tout comme dans de nombreuses mégapoles asiatiques, africaines ou américaines aujourd'hui ?

#### Pour quelle raison l'enfant ne trouve-t-il pas sa place dans le Grand Paris ?

**T. P. :** Les villes modernes se veulent rationnelles, fonctionnelles, efficaces. Aucun décideur ne se fixe comme priorité une ville poétique, ludique, récréative, alors que les enfants en rêvent. Qu'est-ce qu'un enfant ? C'est un « chercheur d'hors ». Il ne grandit en lui-même qu'en allant voir ailleurs ! Hors de son corps, de sa chambre, de sa classe, de sa ville... Chaque enfant est animé par son appétit de découvertes, par sa quête de lui-même, par ce qu'il partage avec d'autres enfants. C'est par le jeu qu'il éprouve le monde, qu'il expérimente ses capacités à saisir ceci, à imiter untel, à grimper aux arbres, à se cacher, à stimuler ses cinq sens, à avoir confiance en lui, à nommer les choses qui l'entourent et avec lesquelles il rend intelligible son univers, fait de rêves, de désirs et de confrontations avec le réel. Un réel largement dominé par les adultes : combien de parents veulent pucer leur enfant pour le géolocaliser en permanence, le contrôler – bien sûr pour son bien ! Une étude suisse révèle que l'enfant ne dispose en moyenne que de 29 minutes par jour

de jeu sans surveillance, à peine 4 minutes quand la qualité du lieu est jugée « très mauvaise » (1) ! C'est tragique, parce que cela entrave son autonomie et conforte sa dépendance vis-à-vis des adultes, dont la perception de la ville est bien différente. Il suffit pour s'en convaincre de la parcourir à la hauteur d'un enfant et à sa vitesse.

#### Parcs, squares, stades, écoles... le petit Parisien ne manque pourtant pas d'espaces dédiés...

**T. P. :** Tout au plus des « parkings à enfants », décidés et dessinés par des adultes, avec une préoccupation unique d'adulte : la mise en sécurité de leur progéniture ! Ces derniers ont souvent oublié la part d'enfance en eux, en témoignent ces aires de jeux souvent banales, achetées sur catalogue, répétées d'un square à l'autre. Quand le parc de Belleville et son bateau de corsaire, plébiscité par les enfants, ont essayé d'échapper aux normes et aux standards il y a dix ans, ils ont finalement été fermés, « sécurisés », rattrapés par les inquiétudes des parents et des élus et l'obsession de la mise en protection. Comment apprendre si l'on est toujours bridé, comment découvrir ses propres limites dans un environnement si aseptisé ? Et puis reléguer les plus jeunes à certains lieux dédiés, c'est oublier qu'ils

#### ▼ Aire de jeu désertée du jardin Truillot (Paris 11<sup>e</sup>).



▲ Quartier de Montmartre (18<sup>e</sup>).

« Aucun décideur ne se fixe comme priorité une ville poétique, ludique, récréative, alors que les enfants en rêvent. Qu'est-ce qu'un enfant ? C'est un "chercheur d'hors". »

ne raisonnent pas en termes de territoires hachés, séparés les uns des autres. Ils ont besoin au contraire de territoires plus vastes et de lieux déjà constitués, qui ne s'adressent pas à eux mais qu'ils pourront explorer et apprivoiser par le jeu. Le terrain d'aventures, qui apparaît en Allemagne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et se développe aux États-Unis, fait une timide apparition en France après la Seconde Guerre mondiale, mais n'est pas arrivé à s'imposer. Il laisse les enfants jouer comme ils veulent, sans surveillance d'un adulte, en contact direct avec la nature, certes urbanisée. Là, ils se frottent aux quatre éléments, la terre, l'air, l'eau, le feu, et saisissent la dialectique des choses, car chacun est contradictoire en lui-même : l'eau vous désaltère mais peut inonder votre maison, de même le feu vous réchauffe mais peut incendier votre champ, etc. Cette école « élémentaire » me paraît pourtant aussi importante que l'école élémentaire ! Elle est une excellente initiation au milieu, au plein air, au monde vivant et par conséquent à ses temporalités...

#### Comment dès lors réconcilier l'inquiétude parentale et l'épanouissement de leurs chers bambins dans la construction de la ville ?

T. P. : Les décideurs pourraient tirer les leçons de la crise sanitaire actuelle. Le confinement et le télétravail ont rappelé combien une partie grandissante des logements étaient trop exigus, ce qui s'est manifesté notamment dans l'explosion des violences domestiques, des défenestrations... Dégrossir le Grand Paris, rompre avec l'hyper-concentration d'une métropole déjà bien trop dense devrait être une priorité. La période a aussi permis aux télétravailleurs de (re)découvrir la vie de quartier, celle vécue finalement au quotidien par nos enfants. Chacun a pu faire l'expérience des vertus et des défauts de son environnement proche, et constater ce qu'il lui faut améliorer

« Ce mouvement de piétonnisation a une limite : il ne sert l'enfant que marginalement, indirectement, car il n'a pas été fait ou pensé pour lui et par lui. »

: un éclairage défaillant, un itinéraire piéton à renforcer, une signalétique à revoir, un manque de nature, etc. Enfin, il faudrait se souvenir des parties de ballons, des marelles, des courses de vélos improvisés lors du premier déconfinement sur un espace public libéré de la voiture. Que l'urbanisme tire des enseignements de cette réappropriation passagère ! Il est absolument nécessaire de ralentir la ville pour éloigner le danger, de limiter la vitesse à 20 km/h, d'élargir les trottoirs, d'établir aussi un « code de la rue » mettant en avant l'attention portée à l'autre, pacifiant la ville, privilégiant le plus fragile. La voiture ne doit plus être prioritaire sur le reste des habitants.

#### À Paris, après les quais de Seine, la piétonnisation se poursuit avec l'essor des « rues aux écoles ». Les attentes des enfants seraient-elles enfin prises en compte ?

T. P. : Ce mouvement de piétonnisation a une limite : il ne sert l'enfant que marginalement, indirectement, car il n'a pas été fait ou pensé pour lui et par lui. Et manque finalement d'ambition. Devant les écoles par exemple, la fermeture de la circulation, du moins aux horaires d'entrée et de sortie de classe, c'est une bonne chose, mais je préconise d'aller bien plus loin. Mettons en place de véritables parvis végétalisés, aux parterres joyeusement colorés, avec un mobilier urbain de qualité et régulièrement entretenu, s'ouvrant pleinement sur la ville et non pas retranchés derrière des potelets vraiment laids ou des barrières Vauban ! À l'intérieur des établissements, les expériences de cours-oasis sont encore bien trop timides. Considérons la récréation comme une discipline à part entière, au même titre que l'algèbre ou le français ! Un moment où l'élève échange avec les copains, invente ses jeux et son monde, où il est lui-même en échappant à l'œil de l'adulte. Et faisons donc de véritables jardins, installons-y des bassins d'eau, des bosquets, des petits

ateliers pour qu'ils y apprennent à cultiver, à bricoler, à rêvasser, à s'abriter, à se montrer actifs... Un lieu pour avoir accès, de façon très sensorielle, aux quatre éléments et pour développer pleinement leur autonomie. Mais ces changements impliquent d'être autrement plus radical, en changeant à la fois les codes de l'urbanisme, mais aussi le système scolaire et les comportements des parents ou des accompagnateurs.

#### Quels autres aménagements préconisez-vous pour faire du Grand Paris une ville récréative ?

T. P. : Il faudrait d'abord relier entre eux les espaces verts métropolitains – squares, jardins, stades, cimetières... – par des farandoles vertes, révéler les rivières aujourd'hui enfouies comme la Bièvre, rendre les rives de tous les cours d'eau franciliens aux promeneurs. Autant d'immenses promenades arborées et paysagères. Le projet de parc des hauteurs sur le territoire d'Est-Ensemble va dans ce sens, voué à être transformés par les enfants en terrains d'aventures et de découverte de la nature et de la saisonnalité. Là encore, le confinement a rappelé combien la demande en la matière était forte chez les urbains, petits et grands. Et combien elle n'a pas été prise en considération par les faiseurs de la ville moderne. Il faudrait que les écoliers puissent jardiner et planter des arbres par milliers, comme le faisaient les sociétés forestières scolaires au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Les arbres n'ont rien de gadget : ce sont à la fois des puits à carbone – quelle expression ! –, des offroeurs de fraîcheur, d'ombres, d'oiseaux, et aussi des repères dans le paysage urbain, les lieux de rendez-vous, des appels à la rêverie. Plus la métropole comptera d'arbres, plus elle sera accueillante, c'est-à-dire attentive aux autres, y compris au non-humain. Le parc des expositions à la porte de Versailles [15<sup>e</sup>] pourrait devenir une forêt urbaine en étant déplacé au terminus d'un RER, non ? De même que le périphérique... Quant au Grand Paris Express dont la conception appartient déjà au passé, il conviendrait de le repenser entièrement en privilégiant l'objectif zéro-carbone et le BTP – Bois Terre Paille – au tout béton et au tout

ferré, mais je crains que ce soit trop tard...

#### Vous appelez également à davantage consulter les premiers intéressés...

T. P. : En effet, si l'on veut qu'ils y trouvent leur place ! Mais les adultes ne font pas confiance aux enfants, imaginent qu'ils n'ont aucune idée, qu'il faut tout décider pour eux. Si l'on veut qu'ils y trouvent leur place, ce devrait être le point de départ de tout projet urbain : comment perçoivent-ils leur ville ? D'autant qu'ils en sont parmi les usagers les plus actifs, les plus fréquents, ne seraient-ce qu'en se rendant à l'école. Et à hauteur d'enfant, la ville est sale, lépreuse, puante, sans qualité. Elle est aussi dangereuse, faute de voir les obstacles ou d'appréhender le danger de la vitesse automobile. Qu'ils s'agissent de mettre en place des itinéraires fléchés cohérents, des carrefours protégés, des aires de jeux luttant contre l'appauvrissement culturel... Si l'on veut une ville accessible à tous, la consultation des plus jeunes doit être systématique. Que les élus et les aménageurs marchent avec eux dans les rues, interrogent les conseils des enfants, lancent des concours dans les classes ! Les initiatives émergent d'ailleurs, suite à l'élection d'écologistes à

« Les adultes ne font pas confiance aux enfants, imaginent qu'ils n'ont aucune idée, qu'il faut tout décider pour eux. »

Strasbourg, Besançon, Poitiers, Rennes, Bordeaux... et bien sûr Grenoble. Bâle [en Suisse] a ouvert la voie il y a quelques années, Strasbourg sollicite leur avis pour certains aménagements, et Rennes a mis en place depuis les municipales de

juin 2020 une adjointe en charge de la ville à taille d'enfant. Pour enrichir cette consultation, des classes de ville, à l'instar des classes de nature, pourraient permettre d'aller découvrir la ville ou le quartier voisins, d'aller enquêter, se docu-

menter sur ses commerçants ou ses lieux symboliques. Je vois bien une classe de Parisiens résidant une semaine à Bondy [93], une de Choisy-le-Roi [94] se rendant à Saint-Denis [93] et une de Stains [93] à Versailles [78]... Bien des stéréotypes tomberaient ! De même faudrait-il ouvrir bien davantage les chantiers du Grand Paris, organiser des visites et non pas uniquement les cacher derrière des palissades. Les faire voir, c'est permettre aux citoyens de demain de se les approprier. Je suis persuadé qu'une ville pour les enfants, que j'appelle « ville récréative », serait plus habitable aussi pour les grands... ♦

(1) Selon une étude de 2016 de la Fondation Pro Juventute et l'Université de Fribourg.

#### ▼ La Bièvre, rue des Gobelins au début du XX<sup>e</sup> siècle (Paris 13<sup>e</sup>).

